



SERVICES À LA POPULATION, TRAVAUX

Aménagement des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite

Les bâtiments et espaces publics doivent répondre aux normes d'accessibilité. C'est à dire qu'ils doivent assurer une accessibilité répondant à tous les types de handicap. Cheminements extérieurs, stationnement des véhicules, conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments, sas intérieurs, revêtements de sol spécifiques (...)

Publié le 19 février 2025

Les bâtiments et espaces publics doivent répondre aux normes d'accessibilité. C'est à dire qu'ils doivent assurer une accessibilité répondant à tous les types de handicap.

Cheminements extérieurs, stationnement des véhicules, conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments, sas intérieurs, revêtements de sol spécifiques, équipements mobiliers intérieurs et extérieurs... Autant de réflexions que de travaux effectués en interne, par les agents des services techniques, que par des entreprises externes, pour adapter les bâtiments, les commerces du bourg et les espaces nécessitant un accès aux personnes en situation de handicap.

Si les travaux d'accessibilité concernent l'accès à l'ensemble des bâtiments, ils concernent également l'intérieur de ceux-ci. Des espaces spécifiquement dédiés aux personnes à mobilité réduite ont été instaurés dans certains, comme dans l'église, ou dans les sanitaires du poste de secours.

À ce jour, 25 424€ ont déjà été investis par la commune dans ces importants aménagements, qui se poursuivront cette année.

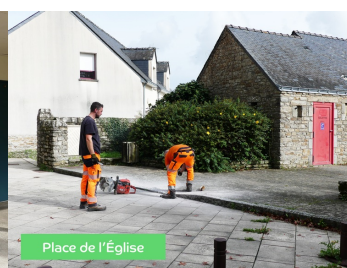
Ont été aménagés à ce jour :

<https://www.mairie-saintlyphard.fr/information-transversale/actualites/amenagement-des-batiments-publics-pour-les-personnes-a-mobilite-reduite-27084?>

- la Mairie et l'accueil (grâce à un dispositif pour les personnes sourdes et malentendantes) ;
- l'espace culturel ;
- l'accueil de loisirs La Ribambelle ;
- l'espace jeunes Caban'Ados ;
- la bibliothèque ;
- la place de l'église (pour l'accès aux sanitaires publics) ;
- l'intérieur de l'église ;
- l'école des Roselières ;
- le poste de secours du lac.



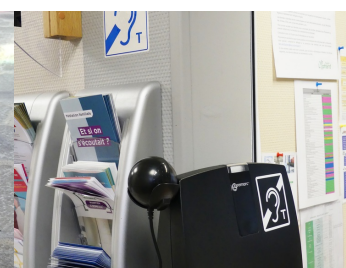
École des Roselières



Place de l'Église



dans l'Église



Bibliothèque



Accueil de loisirs



Espace Jeunes



Espace culturel



Mairie



HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

